

# Départ des familles en vacances

Données chiffrées 2003

Association loi 1901  
agrée par le  
Ministère de la  
Jeunesse et des  
Sports

# **Analyse statistique de la campagne 2003 d'aide aux projets familiaux de Vacances Ouvertes**

Association loi 1901  
agrée par le  
Ministère de la  
Jeunesse et des  
Sports

# Préambule

---

## CADRE DE L'ETUDE

Chaque année, Vacances Ouvertes mène une large évaluation des projets financés dans le cadre de l'appel à projets de vacances familiales. Cette évaluation porte sur des aspects quantitatifs et qualitatifs.

Le présent document présente les résultats du bilan quantitatif. Le dossier, envoyé à chaque structure financée, comprenait, en 2003, cinq questionnaires :

- Un questionnaire organisateur concernant la structure porteuse, le public des actions, le type de départ réalisé et les modalités logistiques et financières de sa mise en œuvre.
- Un questionnaire participant à travers lequel il a été demandé à chaque famille de remplir un bref questionnaire nous renseignant sur sa composition, la nature de ses revenus et ses pratiques de vacances.
- Un rapport d'utilisation des bourses chèques-vacances de l'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances (ANCV). L'analyse et le traitement de ces données sont effectués par l'ANCV mais aussi depuis 2002, pour une partie des questions, par Vacances Ouvertes.
- Un questionnaire hébergement qui nous a permis d'identifier les hébergements utilisés par le réseau et de recueillir des informations qui serviront à nourrir notre base de données d'hébergeurs (Service d'Aide à la Recherche d'Hébergements – SARH).
- Un tableau concernant le profil financier des familles épargnantes. Chaque structure ayant mis en place un système d'épargne était invitée à nous renvoyer ce tableau afin de nous permettre de compléter annuellement l'étude réalisée en 1998 « Sous l'épargne les vacances ».

Le présent document est nourri des données recueillies dans les trois premiers questionnaires. En effet, cette année, le rapport d'utilisation des bourses de l'ANCV a permis d'affiner les données relatives aux départs individuels.

L'ensemble des questionnaires a été saisi puis analysé par Vacances Ouvertes sur le logiciel MODALISA.

La représentativité des résultats présentés ici est garantie par le taux de retour des différents questionnaires :

- **157 structures**, soit 92 % de celles qui ont été financées en 2003 par Vacances Ouvertes,
- **1323 familles<sup>1</sup>** ayant participé aux projets et répondu au questionnaire participant, soit 75 % des familles aidées par Vacances Ouvertes.

Par ailleurs, cette année, Vacances Ouvertes a confié à une sociologue la rédaction de l'étude qualitative 2003 portant sur la place des pères dans les projets de vacances familiales. Des entretiens réalisés avec des parents de familles parties avec l'aide de structures financées par Vacances Ouvertes ont permis d'identifier un certain nombre de leviers pouvant faciliter le départ des pères lorsque l'environnement le permet.

---

<sup>1</sup> 81,5 % des familles parties avec les structures répondantes.

# Sommaire

<b>INTRODUCTION</b>	p. 7
<b>I – LA CAMPAGNE D'AIDE AUX PROJETS FAMILIAUX</b>	p. 9
<b>L'ASSOCIATION ET SON APPEL A PROJETS</b>	p. 9
Présentation synthétique de l'association	p. 9
Les objectifs de l'appel à projets de vacances familiales 2003	p. 9
<b>LES AIDES APORTEES PAR L'ASSOCIATION</b>	p. 9
Les aides financières :	
les partenariats avec l'ANCV et la FCSF	p. 9
Les aides méthodologiques :	
l'instruction et les ateliers d'échange de pratiques	p. 10
L'aide logistique :	
le Service d'Aide à la Recherche d'Hébergements (SARH)	p. 10
<b>II - LES STRUCTURES ET LEURS PROJETS</b>	p. 11
<b>LES STRUCTURES A L'ORIGINE DES PROJETS</b>	p. 11
Origine géographique	p. 11
Ancienneté des structures	p. 12
Types de structures	p. 12
Expérience de montage de projets de vacances	p. 13
Territoires d'intervention	p. 13
Dispositifs particuliers	p. 14
<b>LES ACTIONS</b>	p. 15
Types de projets	p. 15
Composition des groupes	p. 15
Période de départ	p. 16
Durée des séjours	p. 17
Destinations	p. 17
Moyens de transport	p. 18
Types d'hébergements et modes de gestion	p. 18
<b>PREPARATION ET ACCOMPAGNEMENT</b>	p. 20
Connaissance des participants avant le début de l'action	p. 20
Séances de préparation	p. 20
Salariés et bénévoles impliqués dans les actions	p. 21
Accompagnement sur place	p. 22

<b>BUDGET ET FINANCEMENTS</b>	p. 23
Budget prévisionnel et budget réalisé	p. 23
Sources de financement	p. 23
La participation financière des vacanciers	p. 25
Les systèmes d'épargne	p. 25
La subvention Vacances Ouvertes	p. 26

**III - LES FAMILLES** p. 27

Composition familiale	p. 27
Situation socioprofessionnelle	p. 28
Les ressources de la famille	p. 29
Les pratiques de vacances	p. 30

**A RETENIR** p. 31

<b>ANNEXE : Dossier d'enquête transmis aux porteurs de projets</b>	p. 33
1. Questionnaire organisateurs	
2. Questionnaire participants familles	
3. Rapport d'utilisation des bourses vacances de l'ANCV	

# Introduction

A travers son appel à projets de vacances familiales, l'association Vacances Ouvertes a soutenu **170 structures** qui ont permis le départ de **1 760 familles** soit **6 270 personnes**.

L'étude présentée ici porte sur un échantillon de 147 structures financées<sup>2</sup> par Vacances Ouvertes en 2003 ayant contribué au départ de 1 624 familles soit 5 790 personnes (dont un tiers d'adultes).

La première partie retrace, pour l'année 2003, le cadre de l'appel à projets et définit les modalités d'intervention de Vacances Ouvertes auprès des structures répondantes.

La deuxième partie du document décrit les structures qui portent les projets de vacances, les actions qu'elles ont montées, les financements obtenus et les modalités de préparation des projets avec les futurs vacanciers.

➤ A noter :

- 69,8 % des actions sont portées par des centres sociaux. Par ailleurs, trois quarts des structures répondantes sont des associations.
- Plus de 90 % de ces structures interviennent sur des territoires dotés de dispositifs issus de la politique de la ville.

La troisième partie est issue d'un questionnaire rempli par 1 323 familles soit un taux de réponse de 81,5 % (par rapport au nombre total de familles parties avec les structures répondantes). Elle donne des informations sur les situations familiales et professionnelles, et la pratique des vacances pour ces familles.

➤ A noter :

- 37,1 % des familles ne sont pas parties lors des trois dernières années.
- 57,3 % des familles sont monoparentales.

---

<sup>2</sup> 13 structures ne nous ont pas fait parvenir - du tout ou à temps - leur dossier d'enquête



# I - La campagne d'aide aux projets familiaux

## L'ASSOCIATION ET SON APPEL A PROJETS

---

### PRESENTATION SYNTHETIQUE DE L'ASSOCIATION

L'association Vacances Ouvertes, créée en 1990, a pour vocation de favoriser l'accès aux vacances des jeunes et des familles qui en sont exclus.

Ses champs d'intervention :

- Les vacances en famille : appui d'initiatives locales visant le départ en vacances en famille,
- Le départ autonome des jeunes de 15 à 25 ans : soutien de dispositifs favorisant l'autonomisation des jeunes,
- Les salariés : aide aux comités d'entreprises (CE) et aux petites et moyennes entreprises (PME) du secteur de l'insertion par l'économique qui souhaitent faciliter le départ en vacances des salariés qui ne partent pas.

### LES OBJECTIFS DE L'APPEL A PROJETS DE VACANCES FAMILIALES 2003

A travers son appel à projets de vacances familiales, Vacances Ouvertes se fixe comme objectifs de permettre le départ de personnes n'ayant pas l'habitude de partir et contribuer à la qualification et à la mise en réseau des professionnels (salariés et bénévoles).

Le champs d'intervention est national<sup>3</sup>.

## LES AIDES APPORTEES PAR L'ASSOCIATION

---

### LES AIDES FINANCIERES : les partenariats avec l'ANCV<sup>4</sup> et la FCSF<sup>5</sup>

Les bourses allouées par l'ANCV et redistribuées par notre association permettent aux familles de compléter les diverses aides publiques voire privées liées à l'accès aux vacances.

En 2003, après une année d'interruption, la FCSF a relancé sa campagne de financement<sup>6</sup> auprès de son réseau. Dans ce cadre, un partenariat a été mis en place avec Vacances Ouvertes et a permis un co-financement de 27 structures ayant sollicité notre association.

---

<sup>3</sup> France métropolitaine

<sup>4</sup> Agence Nationale pour les Chèques-Vacances

<sup>5</sup> Fédération Nationale des Centres Sociaux et Socioculturels de France

<sup>6</sup> Comme Vacances Ouvertes, la FCSF redistribue auprès de son réseau les bourses vacances de l'ANCV.

## **LES AIDES METHODOLOGIQUES : l'instruction et les ateliers d'échange de pratiques**

L'attribution de chèques-vacances de la part de Vacances Ouvertes est, notamment<sup>7</sup>, conditionnée par une étude d'opportunité et de faisabilité du projet (phase d'instruction-conseil réalisée avec le référent du projet de la structure par téléphone) mais aussi par la participation à des ateliers d'aide au montage de projet.

Depuis 1999, Vacances Ouvertes organise des ateliers d'aide au montage de projets (deux jours consécutifs au printemps puis un jour à l'automne, soit trois jours en tout<sup>8</sup>) destinés aux opérateurs de terrain (salariés et bénévoles) impliqués dans les projets de vacances familiales. Ces ateliers permettent de questionner et de confronter les pratiques des différents intervenants dans le but de faire évoluer les modes d'intervention. Le sens du projet de vacances familiales au sein de chaque structure porteuse mais aussi des réponses opérationnelles y sont abordés.

En 2003, 201 stagiaires issus de 139 structures<sup>9</sup> ont participé à ces ateliers, soit 419 journées-stagiaires.

L'adaptabilité de ce dispositif permet à tous, quelle que soit sa formation initiale, son statut et ses missions, de s'approprier les contenus et de les transposer à sa réalité de terrain.

## **L'AIDE LOGISTIQUE : le Service d'Aide à la Recherche d'Hébergements (SARH)**

Le SARH est un espace privilégié de communication et de connaissance mutuelle entre hébergeurs et travailleurs sociaux / animateurs.

Vacances Ouvertes centralise les propositions d'hébergement des opérateurs touristiques (des secteurs associatif et lucratif) soucieux de favoriser la mixité sociale sur leurs lieux de vacances. Ces propositions sont intégrées à une base de données (plus de 300 partenaires en 2003) qui classe les diverses offres de séjours selon les contraintes des familles (type d'hébergement, modes de paiement acceptés, accessibilité, gratuité des animations, capacité d'accueil...).

Sur demande, Vacances Ouvertes diffuse ensuite à ses adhérents des fiches de présentation des offres les plus compatibles avec leur(s) projet(s) de vacances. Puis, le porteur de projet entre directement en contact avec les opérateurs touristiques qui gardent la gestion de leurs disponibilités.

En 2003, ce service a bénéficié à environ 1 500 personnes.

---

<sup>7</sup> Les projets éligibles sont en premier lieu confrontés aux critères fixés par Vacances Ouvertes sur son appel à projets.

<sup>8</sup> En 2003, 4 sessions ont été organisées à Lille, 4 à Paris, 2 à Bordeaux et 2 à Lyon, soit 12 sessions de 3 jours chacune au total.

<sup>9</sup> L'obligation d'assister à ces ateliers est levée dès lors que le professionnel y est déjà venu 2 ans.

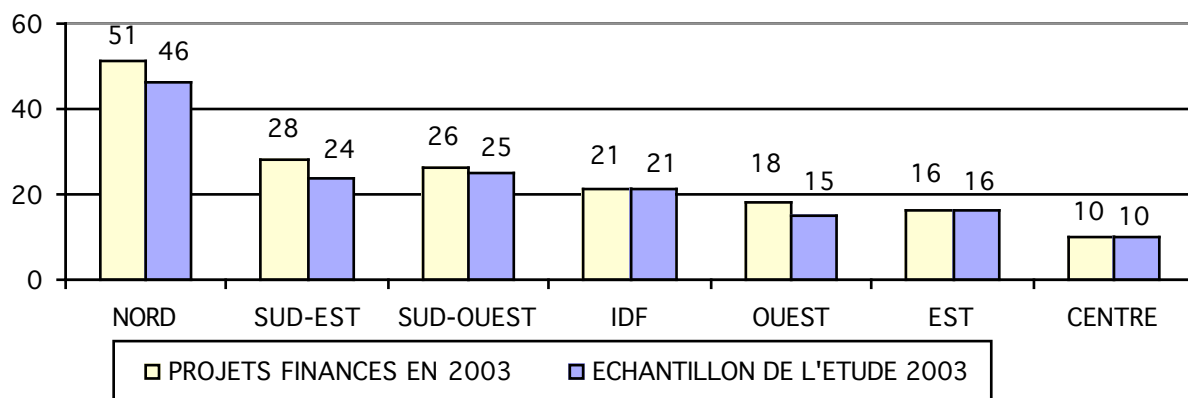
## II - Les structures et leurs projets

### LES STRUCTURES A L'ORIGINE DES PROJETS

#### ORIGINE GEOGRAPHIQUE

En 2003, Vacances Ouvertes a soutenu les actions de départs en vacances familiales de 170 structures originaires de 48 départements différents<sup>10</sup>. Comme tous les ans, le département du Nord (59) est le plus fortement représenté (une structure sur quatre environ).

NOMBRE DE PROJETS PAR GRANDE REGION



Cette enquête statistique représente un échantillon de 157 structures originaires de 47 départements différents.

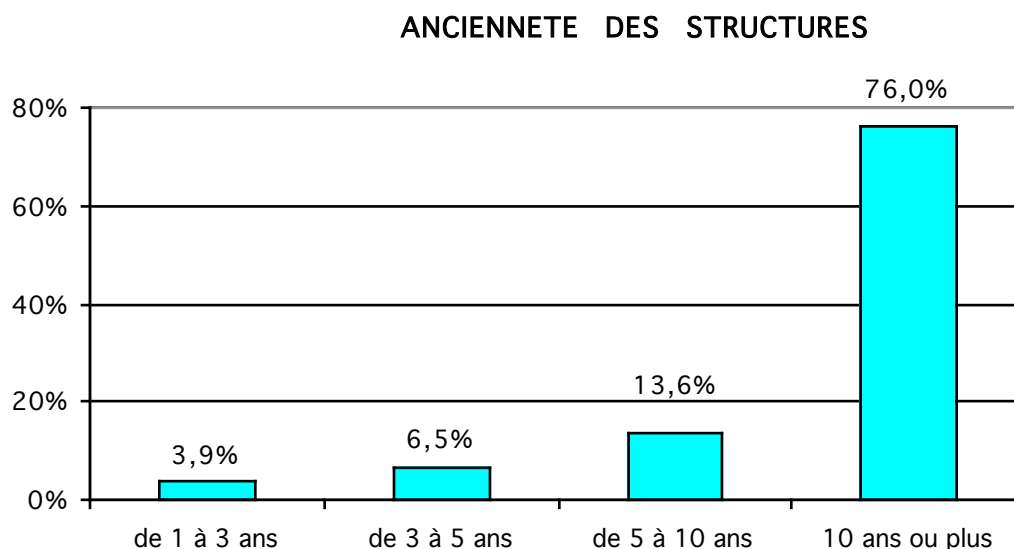
#### Répartition des projets par Grandes Régions et Régions

Grandes Régions	Régions	% sur structures financées	% sur structures échantillon
<b>Nord</b>	<b>Nord-Pas-de-Calais et Picardie</b>	<b>30,0</b>	<b>29,3</b>
Sud-Est	Rhône-Alpes, Provence Alpes Côte d'Azur et Languedoc-Roussillon	16,5	15,3
Sud-Ouest	Poitou-Charentes, Aquitaine et Midi-Pyrénées	15,3	15,9
IDF	Ile-de-France	12,4	13,4
Ouest	Haute-Normandie, Basse-Normandie, Bretagne et Pays de Loire	10,6	9,6
Est	Champagne-Ardenne, Lorraine, Alsace et Franche-Comté	9,4	10,2
Centre	Centre, Bourgogne, Limousin et Auvergne	5,8	6,3
<b>Total</b>		<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

<sup>10</sup> En 2002, Vacances Ouvertes a soutenu 147 structures originaires de 49 départements.

## ANCIENNETE DES STRUCTURES

Les structures financées par Vacances Ouvertes ont, pour trois quarts d'entre elles, au moins 10 ans d'existence.



L'implantation d'une structure depuis plusieurs années dans un quartier peut être un indicateur d'une bonne connaissance des familles et de leurs demandes et besoins (implicites et/ou explicites).

De plus, cette ancienneté pourrait aller aussi dans le sens d'une plus grande reconnaissance institutionnelle.

## TYPES DE STRUCTURES

Trois quarts des actions (84 % en 2002) sont portées par des structures associatives (très majoritairement des centres sociaux et quelques associations d'habitants). Quelques équipements municipaux (18,9 % soit 8 points de plus qu'en 2002) sont aussi représentés (ici aussi ce sont principalement des centres sociaux).

### Types des structures financées

Types de structure	%
<b>Associations</b>	<b>75,5</b>
Structures municipales	18,9
Structures en gestion directe CAF	4,4
Autre	1,2
Total	100,0

69,8 % des projets sont montés par des centres sociaux (associatifs, municipaux ou en gestion directe CAF).

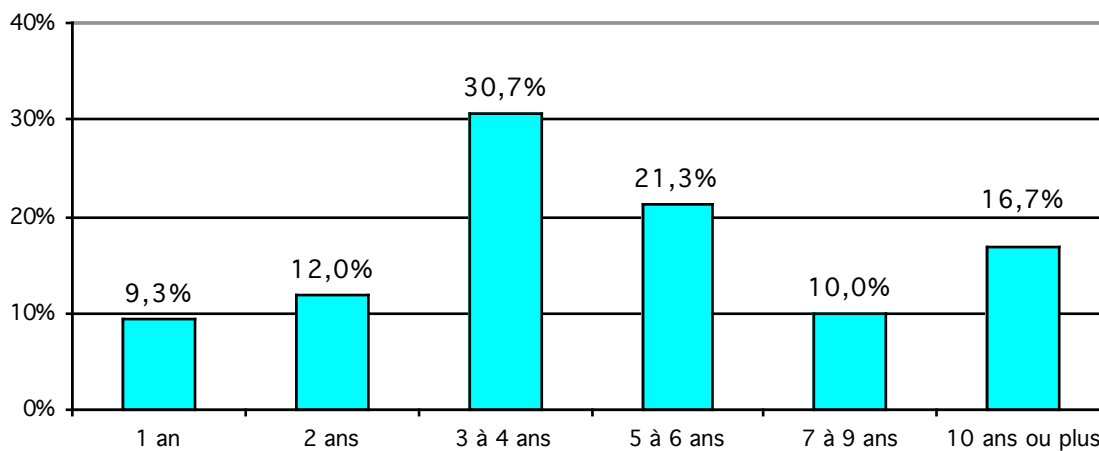
## EXPERIENCE DE MONTAGE DE PROJETS DE VACANCES

90,7 % des structures ont déjà au moins une expérience précédente de montage de projets de vacances familiales.

A contrario, pour 9,3 % des structures, il s'agissait donc d'une première expérience (à noter que 28,2 % des structures sollicitaient Vacances Ouvertes pour la première fois en 2003).

48,0 % des structures en montent depuis au moins 5 ans (contre 37 % en 2002) et un peu plus de 16 % depuis au moins 10 ans.

### EXPERIENCE DE MONTAGE D'ACTION DE VACANCES FAMILIALES



Les structures financées par Vacances Ouvertes sont de plus en plus expérimentées en matière d'actions de vacances familiales (en moyenne, 5,3 ans en 2003 contre 4,7 ans en 2002).

## TERRITOIRES D'INTERVENTION

39 % des structures interviennent à l'échelle de leur quartier et un peu plus d'un tiers (35,9 %) sur l'ensemble de leur commune d'implantation.

### Territoires d'intervention des structures

Territoires d'intervention	%
<b>Quartier</b>	<b>39,1</b>
Commune	35,9
Plusieurs communes	21,2
Département	3,8
Total	100,0

En comparaison avec 2002, la part de structures ne travaillant que sur un quartier a diminué au profit de celle des structures qui interviennent sur plusieurs communes.

## DISPOSITIFS PARTICULIERS

Parmi toutes les structures étudiées, 92 % sont implantées sur des sites en géographie prioritaire (85 % en 2002) bénéficiant de dispositifs issus de la Politique de la ville (d'ailleurs 76,4 % de ces structures se situent sur des zones en contrat de ville).

Chaque site concerné dispose en moyenne de trois dispositifs concomitants.

Dispositifs repérés sur les 146 structures en géographie prioritaire<sup>11</sup>

Dispositifs	Effectifs	% sur structures concernées
<b>Contrat de Ville</b>	<b>120</b>	<b>82,2</b>
<b>Zone d'Education Prioritaire</b>	<b>79</b>	<b>54,1</b>
Contrat Local de Sécurité	71	48,6
Conseil Communal de Prévention de la Délinquance	62	42,5
Zone Urbaine Sensible	41	28,1
Contrat d'Agglomération	39	26,7
Grand Projet Urbain	25	17,1
Autres (*)	20	13,7
<b>Total</b>	<b>457</b>	<b>313,0</b>

(\*) Autres : Zone Franche Urbaine, Zone de Redynamisation Urbaine, Contrat Educatif Local, Contrat Temps Libre, Contrat Enfance, Grand Projet de Ville, Plan Local d'Insertion par l'Economie.

*Attention : les répondants n'ont pas toujours une connaissance précise de la totalité des dispositifs existants sur leur territoire d'intervention, ce qui implique une éventuelle sous-représentativité des différents dispositifs.*

On le voit bien ici, les dispositifs de départ en vacances sont très majoritairement organisés dans les zones prioritaires de la Politique de la ville, cela impliquant peu de départs non seulement du milieu rural mais aussi des communes périurbaines où des situations de difficultés sociales sont aujourd'hui largement mises en évidence.

<sup>11</sup> Plusieurs réponses possibles.

## LES ACTIONS

---

### TYPES DE PROJETS

Les projets issus des structures étudiées ici se répartissent de la façon suivante :

- 68,8 % des structures nous ont soumis un seul type de départ,
- 31,2 % des structures ont mis en place une « palette de formules<sup>12</sup> ».

On peut noter une forte augmentation de la proportion de palettes de formules par rapport à 2002.

Les structures ont porté, pour une majorité d'entre elles, des séjours collectifs accompagnés.

Part de structures en fonction du type de départs<sup>13</sup>

Types de départ	% de structures concernées
Collectifs accompagnés	55,4
Collectifs non accompagnés	22,3
Individuels	38,9
Total	116,6

A noter tout de même que plus d'un tiers d'entre elles (38,9 %) ont aidé des familles à partir en vacances individuelles.

### COMPOSITION DES GROUPES

Chaque dispositif a permis en moyenne à 37 personnes de partir, ce qui représente une moyenne de 10 familles.

#### *Les participants :*

37,3 % des participants aux séjours familiaux sont des adultes, dont 73,4 % de femmes.

51,0 % des adultes sont des femmes vivant seules ou parties sans leur époux ou concubin.

4,2 % des adultes sont des hommes vivant seuls ou partis sans leur épouse ou concubine.

44,8 % des adultes sont donc partis en couple.

---

<sup>12</sup> Une palette de formules est composée de plusieurs types de séjour (départs collectifs accompagnés et/ou non accompagnés et/ou des départs individuels).

<sup>13</sup> Plusieurs réponses possibles

62,7 % sont des enfants, dont 61,8 % de moins de 12 ans (et donc 38,2 % d'adolescents de 12 ans ou plus).

Public concerné par les actions mises en place

Type de personnes	%	%
Adultes en couple	16,7	<b>37,3</b>
Femmes adultes seules	19,0	
Hommes adultes seuls	1,6	
Enfants de moins de 6 ans	16,9	<b>62,7</b>
Enfants de 6 à 11 ans	21,9	
Enfants de 12 à 15 ans	15,0	
Enfants de plus de 15 ans	8,9	
Total	100,0	100,0

*Les familles :*

Deux tiers des structures préparent des départs avec 10 familles ou moins.

Pour 57,0 % des familles partantes, il s'agissait d'un premier départ avec la structure répondante<sup>14</sup> (contre 51,6% en 2002).

La part des familles parties où un seul adulte est présent durant le séjour représente 71,2 % des familles parties en vacances (alors que la part de familles monoparentales est de 57,3 %, pour un tiers des couples, le départ s'est donc fait sans l'un des deux parents).

Part de familles monoparentales et biparentales lors du séjour

Type de familles lors du séjour	%	% cumulés
Hommes vivant sans conjointe	4,4	4,4
Femmes vivant sans conjoint	52,9	57,3
<b>Couples où un seul parent est parti</b>	<b>13,9</b>	<b>71,2</b>
Couples partis à deux parents	28,8	100,0
Total	100,0	

## PERIODE DE DEPART

La quasi-totalité (plus de 90 %) des départs ont lieu pendant les vacances scolaires d'été. Les moyens humains (professionnels en charge des actions...) et financiers (participation directe des familles, financeurs<sup>15</sup> des actions...) étant limités, les familles et les structures se saisissent de cette opportunité pour partir sur un temps de vacances qui représente la norme de la majorité des Français.

Pour des raisons économiques, les départs en tout début ou toute fin de saison sont fréquents. Les organismes de tourisme pratiquent, en effet, des tarifs préférentiels à ces périodes.

<sup>14</sup> Attention : cette donnée n'indique pas que ce départ soit, dans l'absolu, le premier pour ces familles : il s'agit effectivement d'un premier départ « aidé » par la structure répondante.

<sup>15</sup> Vacances Ouvertes, par exemple, est susceptible de co-financer une seule action par an et par structure.

## DUREE DES SEJOURS

La très grande majorité des séjours durent une ou deux semaines<sup>16</sup>. Leur durée moyenne varie pourtant sensiblement en fonction du type de départ : les départs individuels ou collectifs non accompagnés sont plus longs (12,5 jours) que les collectifs accompagnés (10,9 jours).

Durée moyenne des séjours en fonction du type de départ

Type de départ	durée moyenne (en jours)
Départs individuels	12,5
Départs collectifs non accompagnés	12,5
Départs collectifs accompagnés	10,9

En ce qui concerne les départs individuels et les collectifs non accompagnés, trois quarts des familles partent deux semaines.

Pour les départs collectifs accompagnés, un quart des familles partent une semaine et près de la moitié deux semaines.

## DESTINATIONS

La distance moyenne (aller simple) parcourue pour se rendre sur le lieu de vacances varie significativement en fonction du type de départ :

- 350 km lorsqu'il s'agit d'un départ individuel,
- 485 km lorsque le séjour se déroule en collectif.

La mer reste le type de lieu le plus prisé avec :

- près de trois départs sur quatre pour les départs individuels,
- et plus d'un sur deux pour les départs collectifs.

Types de lieu en fonction du type de départ

Types de lieu	départs individuels (en %)	départs collectifs (en %)
<b>Mer</b>	<b>71,1</b>	<b>56,4</b>
Montagne	12,0	27,7
Campagne	16,2	14,9
Ville	0,7	1,0
Total	100,0	100,0

Parmi les familles parties en individuel à la mer :

- 29,4 % sont allées sur la côte atlantique<sup>17</sup>
- 29,3 % sur la côte méditerranéenne<sup>18</sup>,
- 12,4 % sur la Manche<sup>19</sup>.

<sup>16</sup> Vacances Ouvertes, à travers son appel à projets 2003 de vacances familiales, s'est attaché à soutenir des séjours d'au moins 5 jours en France métropolitaine.

<sup>17</sup> Côte atlantique : départements 17, 29, 33, 40, 44, 56, 64 et 85.

<sup>18</sup> Côte méditerranéenne : départements 06, 11, 13, 30, 34, 66 et 83.

<sup>19</sup> Manche : départements 14, 22, 35, 50, 59, 62, 76 et 80.

A noter aussi que les familles parties ont passé leurs vacances majoritairement dans une « Grande Région »<sup>20</sup> du sud de la France :

- 71,2 % des familles parties en individuel soit 41,5 % dans le Sud-Est et 29,7 % dans le Sud-Ouest
- 50,3 % des familles parties en collectif soit 25,9 % dans le Sud-Est et 24,4 % dans le Sud-Ouest.

Grandes Régions de destination en fonction du type de départ

Grandes Régions	départs individuels (en %)	départs collectifs (en %)
<b>Sud-Est</b>	<b>41,5</b>	<b>25,9</b>
<b>Sud-Ouest</b>	<b>29,7</b>	<b>24,4</b>
Nord	10,1	6,7
Ouest	9,1	25,2
Centre	6,2	7,4
Est	2,6	10,4
Ile-de-France	0,8	0,0
Total	100,0	100,0

## MOYENS DE TRANSPORT

En ce qui concerne les départs individuels, 58 % des familles partent en voiture et près d'un tiers en train.

Pour les départs individuels :

- le transport en car est une façon de mutualiser les moyens : plusieurs familles partant dans la même zone géographique utilisent alors un véhicule commun,
- l'utilisation du minibus se fait souvent à l'occasion d'un départ à proximité d'une famille non véhiculée et donc accompagnée par la structure.

Dans le cas des départs collectifs, le transport en car ou minibus représente souvent le mode de transport le plus économique. Cela concerne près de deux départs sur trois contre un sur cinq pour le train.

Types de transport en fonction du type de départ

Types de transport	départs individuels (en %)	départs collectifs (en %)
<b>Car ou minibus</b>	11,0	<b>63,9</b>
Train	31,0	20,9
<b>Voiture</b>	<b>58,0</b>	15,2
Total	100,0	100,0

## TYPES D'HEBERGEMENTS ET MODES DE GESTION

Dans le cas des départs individuels, la moitié s'est déroulée en campings et un tiers d'entre eux en villages de vacances (pension complète - PC - ou gestion libre - GL -). Par ailleurs, on s'aperçoit aussi que plus des trois quarts des séjours étaient des locations simples sans prestations liées à l'alimentation.

<sup>20</sup> Cf. page 11 pour la délimitation des « Grandes Régions ».

Les séjours collectifs (accompagnés ou non) ont eu lieu, pour un peu plus d'un tiers d'entre eux, en villages de vacances, et pour un peu plus d'un autre tiers en campings. Les séjours n'incluant pas de prestations liées à l'alimentation représentent les deux tiers.

Formules de séjour en fonction du type de départ

Formules de séjour	départs individuels (en %)	départs collectifs (en %)
Hôtels (PC)	-	0,8
Hôtels (GL)	0,3	-
<b>Villages de vacances (PC)</b>	<b>15,9</b>	<b>20,5</b>
<b>Villages de vacances (GL)</b>	<b>15,4</b>	<b>15,3</b>
Maisons familiales (PC)	3,6	10,6
Maisons familiales (GL)	1,2	3,0
<b>Campings</b>	<b>49,0</b>	<b>34,8</b>
Parents et amis	1,2	-
Maisons d'Accueil	-	-
Gîtes	-	0,8
Séjours handicap	-	0,8
Autres (*)	12,4	11,4
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

(\*) Autres : équipements prêtés, chalet de colonies.

## PREPARATION ET ACCOMPAGNEMENT

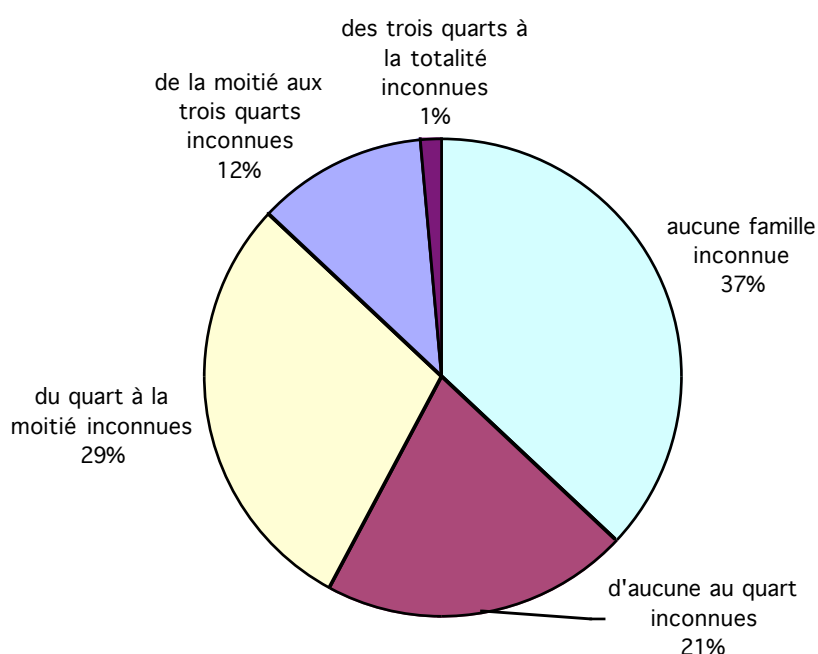
---

### CONNAISSANCE DES PARTICIPANTS AVANT LE DEBUT DE L'ACTION

Deux tiers des structures prépare le séjour avec une ou plusieurs familles inconnues de la structure avant le démarrage de l'action.

Le projet de vacances devient alors un moyen, à travers une activité valorisée et donc valorisante, de toucher un public qui ne fréquente pas les structures.

#### CONNAISSANCE DES FAMILLES AVANT LE DÉBUT DE L'ACTION



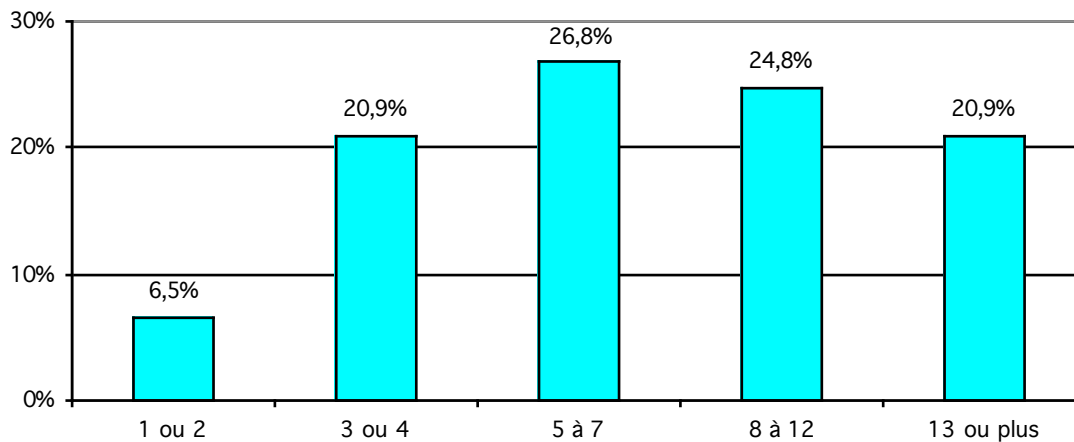
Cependant, notons quand même que les structures s'appuient très souvent sur un noyau de participants connus lors d'un séjour précédent, ou encore à l'occasion d'autres activités mises en place en leur sein (37 % des structures préparent le séjour avec uniquement des familles déjà connues).

### SÉANCES DE PRÉPARATION

En moyenne, les familles se réunissent près de 9 fois lors de rencontres collectives de préparation.

Cette année, 45,7 % des structures prévoient moins de 8 séances collectives de préparation alors qu'elles étaient 51,8 % en 2002.

### NOMBRE DE SEANCES DE PREPARATION



### SALARIES ET BENEVOLES IMPLIQUES DANS LES ACTIONS

Il convient ici de distinguer les personnes qui interviennent au cours du montage du projet de celles qui accompagnent les familles pendant le séjour.

Sur les projets étudiés, 903 professionnels (salariés et bénévoles) ont été impliqués (soit près de 6 en moyenne par structure) dans la mobilisation des familles, les séances de préparation, les recherches de financement... Ces professionnels se décomposent ainsi :

- 15,8 % de bénévoles (avec au moins un bénévole dans 30,6 % des structures),
- 40 % de salariés de la structure porteuse,
- et 44,2 % de salariés de structures partenaires (avec 79,6 % des structures concernées).

Dorénavant, plus de trois structures sur quatre mettent en œuvre un partenariat avec une ou plusieurs autres structures pour préparer le projet de vacances familiales.

Trois quarts des professionnels mobilisés sur les projets font partie de quatre corps de métier : animateur, assistante sociale, directeur ou responsable, et conseillère en économie sociale et familiale.

Dans plus de la moitié des structures, au moins un animateur et/ou une conseillère en économie sociale et familiale s'est impliqué dans le projet.

Dans près de la moitié des structures, au moins un directeur ou responsable et/ou une assistante sociale est intervenu.

### Salariés intervenant sur les projets<sup>21</sup>

Métiers	% sur total salariés	% de structures concernées
<b>Animateurs</b>	<b>20,6</b>	<b>58,0</b>
<b>Assistants Sociaux</b>	<b>20,3</b>	<b>45,2</b>
Directeurs, responsables	17,3	49,7
Conseillères en E.S.F.	16,7	55,4
Personnels administratifs	8,4	24,8
Educateurs	7,8	12,7
Autres (*)	8,9	25,4
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>271,2</b>

(\*) *Autres : agents de développement, agent de service, puéricultrice, psychologue, médecin, médiateurs socioculturels, aide à domicile en milieu rural, écrivain public, conseiller technique CAF, chargé de communication, adultes relais, référents RMI.*

## ACCOMPAGNEMENT SUR PLACE

79,4 % de ces accompagnateurs sont restés pendant toute la durée du séjour (73,3 % en 2002).

A contrario, 20,6 % ne sont intervenus que ponctuellement (40,5 % en début, 32,4 % en fin, 16,2 % en milieu et 10,8 % à un autre moment du séjour).

Il est à noter que la quasi-totalité des accompagnateurs sont des salariés : très peu de bénévoles sont en situation d'accompagnement durant les séjours.

---

<sup>21</sup> Attention : Ces chiffres indiquent le nombre de personnes impliquées et non leur degré d'implication.

## BUDGET ET FINANCEMENTS

---

### BUDGET PREVISIONNEL ET BUDGET REALISE

Le coût prévisionnel moyen d'un projet (pour près de 11 familles en moyenne) se situe à 14 142 €. Le coût effectif de ces mêmes projets est, quant à lui de 13 421 €.

Deux tiers des structures ont estimé correctement<sup>22</sup> le coût de l'action vacances :

Budget réalisé (BR) par rapport au budget prévisionnel (BP)

BR / BP	2003	2002	2001
Moins de 75 %	12,5	13,3	6,3
De 75 à 95 %	31,6	30,6	52,6
<b>De 95 à 105 %</b>	<b>35,3</b>	<b>45,9</b>	<b>39,0</b>
De 105 à 125 %	20,6	10,2	2,1
Total	100,0	100,0	100,0

Cependant, dans l'ensemble, les structures ont eu beaucoup plus tendance qu'en 2002 à très sous estimer<sup>23</sup> le coût de leur projet.

Le coût moyen d'un séjour (hébergement, alimentation, transport, loisirs, assurances) de près de 12 jours en moyenne a été de 36 € par jour et par personne<sup>24</sup>.

### SOURCES DE FINANCEMENT

En dehors des participants eux-mêmes et de Vacances Ouvertes, la CAF reste le financeur qui apparaît le plus fréquemment dans les projets, soit sous forme de bons vacances (dans deux tiers des cas), soit sous forme de subvention au projet (dans trois quarts des cas).

Les collectivités locales (Communes, Départements et plus rarement Régions) arrivent au 2ème rang des modes de financement, si l'on inclut le PDI dans les subventions départementales.

Viennent enfin les activités d'autofinancement (plus de la moitié des structures en ont co-organisées avec les familles).

Relevons aussi l'intervention de la FCSF<sup>25</sup> qui a redistribué les bourses vacances de l'ANCV auprès d'un quart des structures financées par Vacances Ouvertes.

---

<sup>22</sup> On utilisera le terme « estimer correctement » dès lors que le rapport budget réalisé / budget prévisionnel est compris entre 0,9 (soit 90 %) et 1,1 (soit 110 %).

<sup>23</sup> On utilisera le terme « très sous estimer » dès lors que le rapport budget réalisé / budget prévisionnel est au moins égal à 1,2 (soit 120 %).

<sup>24</sup> 38 € en 2002 et 32 € (211 FRF) en 2001.

<sup>25</sup> Fédération des Centres Sociaux et Socioculturels de France.

On relève cette année un nombre moyen de co-financeurs par action égal à 5,3<sup>26</sup> (6,5 en 2002 et 6 en 2001). Cette baisse confirme les difficultés exprimées par les opérationnels de terrain, au cours de la campagne 2003 d'aide aux projets, au vu du désengagement de certains financeurs locaux.

A noter cette année, une augmentation de la part de structures dont l'action de vacances familiales a été financée par le Conseil Régional.

Evolution des modes de financement (en %) de 1995 à 2003

<i>Année</i>	2003	2002	2001	2000	1999	1998	1997	1996	1995
<b><i>Collectivités territoriales</i></b>									
Commune	51,9	53,9	53,0	60,9	60,0	51,1	41,4	63,4	55,6
Département	53,8	50,4	47,8	50,0	42,9	43,3	38,6	25,4	37,0
Région	7,1	4,3	2,6	2,7	3,8	1,1	4,3	2,8	5,6
<b><i>État</i></b>									
Jeunesse et Sports	0,0	0,0	0,9	0,0	0,0	3,3	2,9	5,6	3,7
Opérations VVV	5,1	1,7	5,2	4,5	4,8	8,9	10,0	14,1	3,7 (OPE)
Affaires Sociales	12,2	9,6	4,3	7,3	10,5	10,0	10,0	8,5	11,1
État / autres	1,9	2,6	2,6	0,9	2,9	3,3	5,7	5,6	5,6
<b><i>Caisses d'Allocations Fam.</i></b>									
Bons CAF	66,0	66,1	72,2	70,9	72,4	63,3	74,3	70,4	77,8
Subventions CAF	77,6	77,4	75,7	80,0	71,4	65,6	75,7	70,4	66,7
<b><i>Actions Concertées</i></b>									
Politique de la Ville, CCPD	17,9	20,9	20,9	19,1	12,4	8,9	21,4	23,9	25,9
PDI	12,2	10,4	15,7	18,2	11,4	7,8	8,6	2,8	3,7
<b><i>Autres</i></b>									
Vacances Ouvertes (bourses ANCV)	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
FASILD anciennement FAS)	4,5	8,7	8,7	9,1	5,7	6,7	11,4	15,5	5,6
Féd. Cent.Soc. de France (bourses ANCV)	25,6	0,0	44,3	34,5	36,2	32,2	34,3	21,1	13,0
Associations caritatives	16,0	20,0	22,6	20,0	27,6	18,9	21,4	23,9	-
Autres	9,0	0,0	13,0	10,0	19,0	32,2	21,4	18,3	16,7
<b><i>Ressources hors subventions</i></b>									
Ressources propres <sup>27</sup>	40,4	40,0	38,3	38,2	41,9	50,0	35,7	40,8	35,2
Autofinancement <sup>28</sup>	55,1	60,0	54,8	54,5	51,4	53,3	52,9	33,8	29,6
Sponsoring, mécénat	3,2	3,5	3,5	0,9	3,8	6,7	0,0	4,2	5,6
Participation des vacanciers	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Allocations mensuelles, Secours exceptionnels	8,3	10,4	5,2	15,5	16,2	11,1	20,0	19,7	-

*Rappelons que dans ce tableau, les résultats concernent la fréquence d'une source de financement (en %) et non son volume dans le budget du projet.*

<sup>26</sup> dont Vacances Ouvertes, la participation financière directe des vacanciers et les éventuelles actions d'autofinancement.

<sup>27</sup> Ce sont les sommes directement générées par le projet de vacances familiales et non financées par ailleurs (postes de vacataires, déficits sur l'action ...)

<sup>28</sup> Il s'agit de la vente de produits ou de services dont l'organisation est à la charge des futurs vacanciers.

## LA PARTICIPATION FINANCIERE DIRECTE DES VACANCIERS

En moyenne, les familles ont participé financièrement à hauteur de 18,2 % du coût de leur séjour.

Dans près des trois quarts des actions, les familles sont intervenues entre 10 et 30 % (hors bons vacances et éventuelles actions d'autofinancement) du coût du projet.

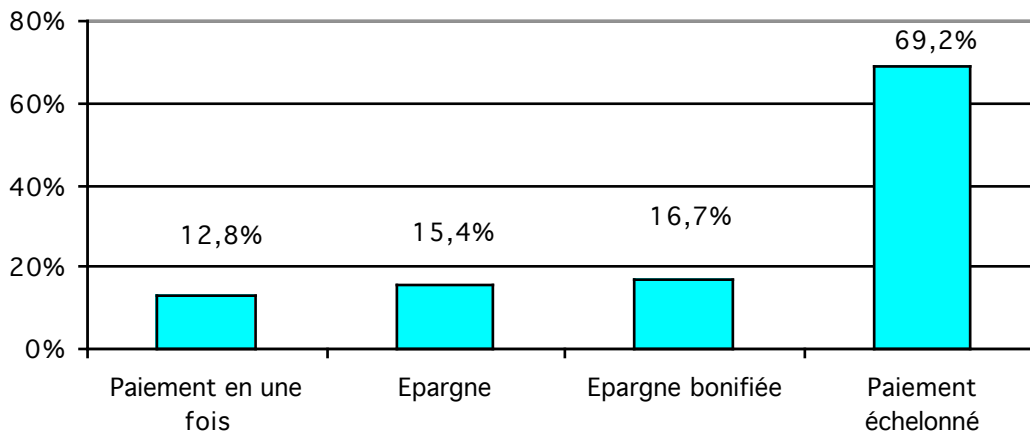
Dans une action sur cinq, les familles ont payé au moins un quart de leur séjour.

## LES SYSTEMES D'EPARGNE<sup>29</sup>

28,1 % des structures<sup>30</sup> ont engagé les familles dans une démarche d'épargne avec bonification (16,7 %<sup>31</sup>) ou sans bonification (15,4 %) contre 30,1 % en 2002. En termes de mode de paiement, la solution la plus souvent pratiquée reste tout de même le paiement échelonné dans 69,2 % des structures.

Qu'il s'agisse d'épargne (bonifiée ou non) ou de paiement échelonné, 87,9 % des structures mettent en place un dispositif qui permet d'étaler dans le temps la participation financière directe des familles.

### MODE DE PAIEMENT DES FAMILLES



<sup>29</sup> \* Définitions :

- Paiement échelonné : la famille règle en plusieurs fois sa participation financière au séjour.
- Epargne sans bonification : la famille dégage régulièrement de son budget mensuel, plusieurs mois à l'avance, une certaine somme d'argent afin de constituer un pécule disponible pour le séjour vacances.
- Epargne avec bonification : même système que (2) mais la somme épargnée par la famille est bonifiée, selon un certain taux, grâce aux aides allouées au projet.

<sup>30</sup> Certaines structures ont parfois engagé des familles dans une épargne avec bonification et d'autres familles dans une épargne sans bonification.

<sup>31</sup> En 2001, 30,7 % des structures proposaient un système d'épargne avec bonification. Cette baisse est sûrement due à la suspension du dispositif de bonification de l'épargne des familles par la FCSF en 2002, suspension dont les effets se sont faits sentir encore en 2003.

## LA SUBVENTION VACANCES OUVERTES

La subvention allouée par Vacances Ouvertes en 2003 est en moyenne de 1 240,41 par structure.

28,2 % des projets sont co-financés par Vacances Ouvertes en 2003 pour la première fois. Mais cela ne signifie pas nécessairement que ce sont des premières expériences pour les structures.

Antériorité du financement de la structure par Vacances Ouvertes<sup>32</sup>

Nombre d'années	%	% cumulés
<b>1ère année</b>	<b>28,2</b>	<b>28,2</b>
2ème année	18,8	47,0
3ème année	19,4	66,4
4ème année	12,4	78,8
5ème année	8,9	87,7
6 <sup>ème</sup> année ou plus	12,3	100,0
Total	100,0	

Pour un tiers des structures, il s'agit au moins de la troisième fois que Vacances Ouvertes co-finance un séjour de vacances familiales. En 2002, cette situation concernait près de la moitié des structures.

---

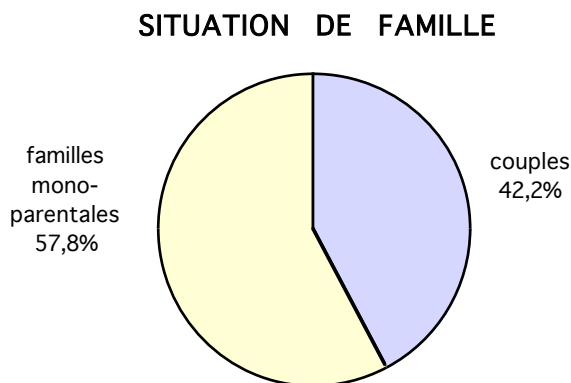
<sup>32</sup> Ces données prennent en compte la totalité des projets co-financés en 2003 par Vacances Ouvertes soit 170 projets.

### III - Les familles

1 323 familles ont répondu au « questionnaire participants » sur un total de 1 624 familles parties avec les structures répondantes<sup>33</sup>.

#### COMPOSITION FAMILIALE

L'ensemble des foyers<sup>34</sup> partis (avec ou sans enfants) se répartissent comme suit :

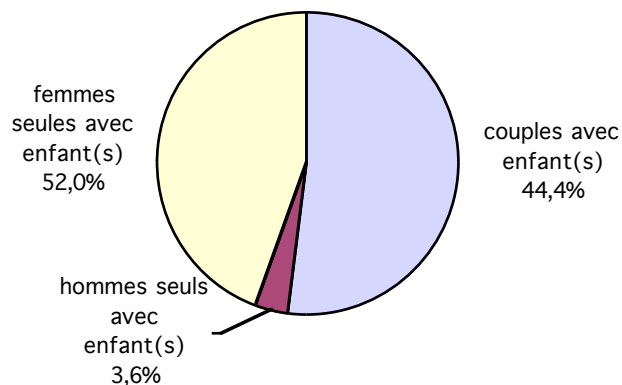


Parmi les foyers avec enfants (94 % de l'échantillon), on peut constater une part très importante de femmes seules : 52 % des familles avec enfant(s).

Notons aussi que pour environ un tiers des couples, le départ s'est fait sans l'un des deux parents.

4,8 % des familles touchées par les actions 2003 n'ont pas d'enfants (contre 8,6 % en 2002).

#### COMPOSITION DES FOYERS AVEC ENFANTS



<sup>33</sup> Soit 81 %.

<sup>34</sup> Chaque questionnaire représente ici un foyer, avec ou sans enfants.

Pour les familles avec enfant(s), le nombre moyen d'enfants par famille est de 2,8.

On constate que 10 % des familles avec enfant(s) ont 5 enfants ou plus. Le nombre moyen d'enfants par famille et la proportion de familles nombreuses<sup>35</sup> sont en baisse par rapport aux années précédentes.

#### Nombre d'enfants par famille

Nombre d'enfants	%	% cumulés
Pas d'enfant	4,8	4,8
1 enfant	18,2	23,0
<b>2 enfants</b>	<b>29,1</b>	<b>52,1</b>
<b>3 enfants</b>	<b>24,0</b>	76,1
4 enfants	14,3	90,4
5 enfants ou plus	9,6	100,0
Total	100,0	

Plus de 60 % des enfants partis ont moins de 12 ans (et donc un peu moins de 40 %, 12 ans ou plus).

#### Age des enfants ayant participé aux séjours

Age des enfants	%	% cumulés
Moins de 6 ans	26,9	26,9
<b>De 6 à 11 ans</b>	<b>34,9</b>	<b>61,8</b>
De 12 à 15 ans	23,9	85,7
Plus de 15 ans	14,3	100,0
Total	100,0	

## SITUATION SOCIOPROFESSIONNELLE

Un tiers des participants est salarié et un autre tiers est à la recherche d'un emploi. Il existe cependant des disparités : plus de la moitié des hommes est salarié alors que moins d'un quart des femmes l'est.

#### Situation professionnelle des participants

Situations professionnelles	Ensemble (%)	Hommes (%)	Femmes (%)
<b>Salarié</b>	<b>33,5</b>	<b>55,3</b>	<b>22,5</b>
<b>En recherche d'emploi</b>	<b>31,1</b>	<b>29,8</b>	<b>31,7</b>
Au foyer	21,1	3,2	30,1
En stage ou formation	3,1	1,1	4,1
Retraite	3,2	3,4	3,2
Autres (*)	8,0	7,2	8,4
Total	100,0	100,0	100,0

(\*) Autres : congé parental d'éducation, invalidité, adulte handicapé, longue maladie, congé maternité, demandeur d'asile, commerçant.

Dans l'ensemble, il y a une plus forte représentativité des catégories « en recherche d'emploi » et « en stage ou formation » qu'en 2002.

A contrario, on peut observer une baisse pour la catégorie « salarié ».

<sup>35</sup> 5 enfants ou plus

Un peu moins de la moitié (48,1 %) des salariés sont tout de même en situation de précarité professionnelle (CDD, CES, CEC, Intérim...).

#### Type de contrat des salariés

Types de contrat	%
<b>Contrat à Durée Indéterminée</b>	<b>51,9</b>
Contrat à Durée Déterminée	15,4
Contrat Emploi Solidarité	14,5
Contrat Emploi Consolidé	5,5
Intérim	12,7
<b>Total</b>	<b>100,0</b>

Deux tiers des personnes parties sont employés (caissières, cuisiniers, personnels hospitaliers, personnels administratifs...<sup>36</sup>) et près de 30 % ouvriers (ouvrier spécialisés, ouvriers polyvalents, ouvriers agricoles...<sup>37</sup>).

#### Catégories socioprofessionnelles (et métiers) des personnes interrogées et de leurs conjoints

Catégories socioprofessionnelles	%	dont (Métiers)	% sur total
<b>Employés</b>	<b>65,4</b>	Agents d'entretien	15,6
		Nourrices, aides ménagères	5,8
		Secrétaires, accueil	4,2
		Chauffeurs, livreurs	3,8
<b>Ouvriers</b>	<b>29,5</b>	Manutentionnaires	6,8
		Ouvriers du bâtiment	5,0
Professions intermédiaires	3,7		
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	1,0		
Cadres et professions intellectuelles supérieures	0,3		
Agriculteurs exploitants	0,2		
<b>Total</b>	<b>100,0</b>		

## LES RESSOURCES DE LA FAMILLE

65,5% des familles ont déclaré percevoir des allocations familiales.

Environ un tiers des ménages bénéficie du Revenu Minimum d'Insertion (un quart en 2002).

#### Ressources (en %) des familles<sup>38</sup>

Sources de revenus	2003	2002	2001	2000	1999	1998	1997	1996	1995
<b>Allocations familiales</b>	<b>65,5</b>	<b>58,9</b>	<b>53,9</b>	<b>63,7</b>	<b>52,0</b>	<b>56,4</b>	<b>69,9</b>	<b>61,3</b>	<b>57,9</b>
<b>Salaires</b>	<b>39,8</b>	<b>40,2</b>	<b>34,7</b>	<b>40,1</b>	<b>41,6</b>	<b>43,7</b>	<b>41,5</b>	<b>42,9</b>	<b>40,1</b>
Revenu Minimum d'Insertion	33,5	24,3	28,6	31,2	28,8	27,5	29,5	31,2	34,1
Pension (dont pension alim.)	11,1	14,0	14,7	10,6	11,7	12,0	13,0	4,3	-
Indemnités ASSEDIC	18,9	16,5	14,2	16,7	15,2	17,9	20,2	17,9	17,0
Autres (*)	15,8	14,0	7,8	11,0	10,3	6,8	3,8	14,7	14,0

(\*)Autres : Allocation Adulte Handicapé, Allocation Parent Isolé, Allocation Jeunes Enfants, Congé Parental d'Éducation, Indemnités Journalières de la Sécurité Sociale, Retraite, Allocation veuvage, Aide au Logement, Bourse d'étude, Allocation Sociale Globale.

<sup>36</sup> Voir aussi le détail des métiers dans le tableau qui suit.

<sup>37</sup> Voir aussi le détail des métiers dans le tableau qui suit.

<sup>38</sup> Plusieurs réponses possibles

## LES PRATIQUES DE VACANCES

Parmi les freins au départ identifiés, il y a l'habitude ou pas de partir et notamment celles prises durant l'enfance. Ici, on constate que 53,5 % des adultes répondants étaient déjà partis en vacances en étant enfant (contre 42,8 % en 2002).

### Antériorité du départ en vacances pendant l'enfance

Antériorité du départ en vacances pendant l'enfance	%
Déjà parti en vacances étant enfant	53,5
Jamais parti en vacances étant enfant	46,5
Total	100,0

Remarque : Pour ceux déjà partis étant enfant, 61,6 % prenaient des vacances en famille et 38,4 % en colonies.

De plus, 16,7 % des répondants n'étaient jamais partis en vacances en famille en étant adulte.

37,1% des familles ne sont pas partis lors des 3 dernières années (35,9 en 2002 47,6 % en 2001 et 53 % en 2000).

### Le dernier départ en vacances en famille

Date du dernier départ	%	% cumulés
<b>Jamais</b>	<b>16,7</b>	<b>16,7</b>
<b>Avant 2000</b>	<b>20,4</b>	<b>37,1</b>
En 2000	9,2	46,3
En 2001	14,3	60,6
En 2002	33,9	94,5
Cette année (autre séjour)	5,5	100,0
Total	100,0	

Pour plus de la moitié des familles déjà parties en vacances, le précédent séjour a été organisé avec l'aide d'une structure ou de professionnels, un quart d'entre elles était partie par ses propres moyens.

### Conditions de départ pour le dernier séjour en famille

Conditions du dernier départ	% sur personnes déjà parties
<b>Avec l'aide d'une structure ou de professionnels</b>	<b>54,1</b>
Par ses propres moyens	27,0
Avec l'aide de parents ou d'amis	15,5
Autres (*)	3,5
Total	100,0

(\*) Autres : cures, vacances dans le pays d'origine, voyage organisé et parfois non précisé.

## **À retenir**

### **LES AIDES DE VACANCES OUVERTES**

En 2003, l'association Vacances Ouvertes a soutenu 170 structures qui ont permis le départ de 1 760 familles soit 6 270 personnes.

Ce sont 201 stagiaires issus de 139 structures qui ont participé aux ateliers d'échanges de pratiques, soit 419 journées-stagiaires.

Le SARH a bénéficié à environ 1 500 personnes.

### **LES STRUCTURES PORTEUSES**

Trois quarts des actions ont été portées par des structures associatives et un cinquième par des équipements municipaux. Plus de deux tiers des structures sont des centres sociaux.

9 structures sur 10 sont implantées sur des sites en géographie prioritaire bénéficiant de dispositifs issus de la Politique de la ville.

La moitié des structures montent depuis au moins 5 ans des actions de vacances familiales.

### **LES PROFESSIONNELS (SALARIES ET BENEVOLES)**

15,8 % de bénévoles (avec au moins un bénévole dans 30,6 % des structures).

40 % de salariés de la structure porteuse.

44,2 % de salariés de structures partenaires (avec 79,6 % des structures concernées).

Trois quarts des professionnels mobilisés sur les projets sont animateurs, assistantes sociales, directeurs ou responsables, ou conseillères en ESF.

### **LES ACTIONS**

Deux tiers des structures nous ont soumis un seul type d'action et un autre tiers une palette de formules.

Chaque dispositif a permis en moyenne à 37 personnes de partir, soit 10 familles.

Deux tiers des structures préparent le séjour avec une ou plusieurs familles inconnues de la structure avant le démarrage de l'action.

En moyenne, les familles se réunissent près de 9 fois lors de rencontres collectives de préparation.

## LES FAMILLES

42,2 % de couples et 57,8 % de familles monoparentales. La part des familles parties où un seul adulte est présent durant le séjour représente 71,2 % (pour un tiers des couples, le départ s'est fait sans l'un des deux parents).

37,3 % des participants sont des adultes (dont trois quarts de femmes). 62,7 % sont des enfants (dont plus d'un tiers d'adolescents de 12 ans ou plus).

Le nombre moyen d'enfants par famille est de 2,8.

Pour 57,0 % des familles partantes, il s'agissait d'un premier départ avec la structure répondante. 37,1% des familles ne sont pas partis lors des 3 dernières années.

Un tiers des participants est salarié et un autre tiers est à la recherche d'un emploi.

## LES SEJOURS

La quasi-totalité des départs ont lieu pendant les vacances scolaires d'été.

Types de séjour	Durées moyennes (en jours)	Distances moyennes (aller simple en km)	Taux de départs à la mer (en %)	Modes de transport	Types d'hébergement	Départs en gestion libre
Individuels	12,5	350	71,1	58 % en voiture	1/2 en camping	3/4
Collectifs (accompagnés ou non)	12,5 (non acc) 10,9 (acc)	485	56,4	63,9 % en car	1/3 en camping 1/3 en villages vacances	2/3

## LE BUDGET

Le coût moyen d'un séjour (hébergement, alimentation, transport, loisirs, assurances) a été de 36 jour et par personne.

La CAF reste le financeur qui apparaît le plus fréquemment dans les projets, soit sous forme de bons vacances (dans deux tiers des cas), soit sous forme de subvention au projet (dans trois quarts des cas).

Plus de la moitié des structures ont co-organisées avec les familles des activités d'autofinancement.

En moyenne, les familles ont participé financièrement à près de 20 % du coût de leur séjour.

Neuf structures sur dix mettent en place un dispositif qui permet d'étaler dans le temps la participation financière directe des familles.

## **ANNEXE : Dossier d'enquête transmis aux porteurs de projets**

- Questionnaire organisateurs
- Questionnaire participants familles
- Rapport d'utilisation des bourses vacances de l'ANCV

